



Ville de
Mercier



Vivre au
cœur
d'un grand
jardin!

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

2015 / 2019



Sommaire

du plan stratégique

NOTRE MISSION

7

NOTRE VISION

8

NOS VALEURS

10

NOS PRINCIPES
DIRECTEURS

12

NOS CHANTIERS
STRATÉGIQUES

13





NOTRE MISSION

Offrir des services de proximité de la plus grande qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier.

NOTRE VISION

Une vision stratégique veut exprimer une image claire et globale de ce que l'on souhaite devenir à long terme.

Les éléments de cette vision s'appuient sur les aspirations des citoyennes et citoyens de Mercier et leur volonté de maintenir une qualité de vie enviable. Ils inspirent l'ensemble du plan stratégique et guident les actions que la Ville devra mener au cours des prochaines années pour se rapprocher de cette vision et demeurer une ville où il fait bon vivre.



À long terme, la Ville de Mercier :

- > sera reconnue comme **une ville modèle, ne cessant de se renouveler** afin de toujours mieux répondre efficacement aux besoins de ses citoyens;
- > sera reconnue comme **une ville où il fait bon vivre en toute sécurité**;
- > aura développé **une structure organisationnelle stable, compétente** et reconnue par tous comme **une organisation performante**;
- > assurera **le développement économique harmonieux de son territoire** entre les secteurs résidentiel, agricole et commercial pour assurer l'accroissement de la richesse collective;
- > sera **une ville verte** reconnue comme étant une vitrine mondiale des technologies de décontamination de nappes d'eau souterraines.

NOS VALEURS

Le système de valeurs exprime un ensemble de qualités et de convictions qui guident l'action de la Ville de Mercier en soutien à sa mission. Ainsi, le développement de la Ville de Mercier s'appuie sur les valeurs suivantes :



Intégrité / Transparence

- > L'administration des affaires de la Ville s'exécute dans l'honnêteté et la transparence. Les décisions sont prises dans le meilleur intérêt de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. La Ville, pour ce faire, communique efficacement et régulièrement sur ses pratiques, ses objectifs et ses résultats afin de renforcer le lien de confiance avec ses citoyens;
- > La Ville adopte en tout temps une conduite intègre et irréprochable, de la part de ses élus, ses dirigeants et ses employés.



Rigueur

- > La Ville fait preuve de rationalité, de précision et de jugement dans la gestion des affaires de la Ville; elle assure la cohérence dans ses décisions et dans l'application des règlements et des politiques;
- > La Ville assure en tout temps le respect de toutes les lois régissant ses activités;
- > La Ville fait preuve de traitement équitable envers tous les groupes de sa communauté;
- > Tous au sein de l'organisation municipale (élus, dirigeants et employés) travaillent conjointement et solidairement à la mise en place de services de qualité.

Partenariat

- > La Ville favorise l'engagement et la participation citoyenne. Pour ce faire, elle s'efforce d'offrir un soutien équitable aux organismes du milieu et d'établir des collaborations de premier plan avec ses partenaires. La Ville encourage la collaboration et le partenariat avec les villes de la région.



Respect

- > La Ville s'assure que tous et chacun aient une attitude de considération et d'égard envers autrui. C'est aussi par cette valeur que la Ville entend respecter ses engagements envers les citoyens;
- > La Ville entend donc maintenir des relations harmonieuses avec ses citoyens et ses employés en reconnaissant le devoir d'informer, le droit d'être écouté, le devoir de consulter, l'ouverture d'accepter la différence et la modestie d'accepter la critique constructive.

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs constituent la culture de gestion de l'organisation municipale, dictent et orientent ses actions. La Ville de Mercier s'assure que ses élus, ses dirigeants et ses employés véhiculent dans leurs actions les principes directeurs suivants :

Communications et participation citoyenne

La Ville améliore constamment tous les outils nécessaires pour assurer des liens directs avec sa population et favorise pleinement la participation de cette dernière à la vie collective.

Un développement durable au bénéfice des générations futures

La Ville se développe dans le respect des besoins actuels, autant financiers qu'environnementaux, sans pour autant compromettre l'avenir des générations futures.

La satisfaction du citoyen au cœur des décisions et des actions

La Ville s'assure que tout est fait en fonction des besoins et des attentes des citoyennes et citoyens (résidents, agriculteurs, commerçants, investisseurs et autres) pour le bien-être de la collectivité.

Une gouvernance responsable

La Ville s'assure d'un système rigoureux de gouvernance qui favorise la responsabilisation, le contrôle et l'efficacité organisationnelle ainsi qu'une administration municipale performante. La Ville s'assure d'une gestion responsable et respectueuse de la volonté et de la capacité de payer de ses contribuables.

La recherche de l'excellence

La Ville recherche constamment l'excellence par l'implantation des principes d'amélioration continue et d'innovation tant chez ses élus, ses dirigeants et ses employés que dans ses processus de gestion.





NOS CHANTIERS STRATÉGIQUES

Pour concrétiser sa mission, la Ville de Mercier a établi des enjeux prioritaires qui nécessitent d'être traduits en autant de chantiers stratégiques porteurs d'avenir. Ces chantiers détermineront l'ampleur des ressources et des efforts qui seront nécessaires pour leur réalisation à court et moyen termes.



Tous les secteurs de l'administration municipale sont concernés par les enjeux retenus comme prioritaires. Les orientations qui en découlent, autant que les stratégies et les actions pour les concrétiser, tiennent compte des valeurs et principes directeurs évoqués précédemment.

Ces enjeux prioritaires qui font l'objet d'autant de chantiers stratégiques sont :

1 ● **Le maintien et l'amélioration des services à la population tout en respectant la volonté et la capacité de payer des citoyens**

- > Assurer une meilleure transmission de l'information de la Ville vers les citoyens
- > Recueillir régulièrement les perceptions et attentes des citoyens quant aux services offerts et à développer
- > Mettre en place un plan d'action visant à répondre aux attentes des citoyens et de l'organisation municipale
- > Assurer l'homogénéité de l'image de la Ville auprès de ses citoyens et partenaires
- > Consolider et améliorer les services de protection incendies
- > Reprendre la gestion du service de police
- > Consolider et améliorer les services d'urbanisme et environnement
- > Optimiser l'offre de services en matière d'activités sportives, culturelles et sociales
- > Élaborer et mettre en œuvre un plan de circulation adapté au développement actuel et futur de Mercier
- > Améliorer les services de transport en commun
- > Assurer la pérennité des infrastructures de la Ville
- > Améliorer les services de proximité aux citoyens



3. L'optimisation de l'organisation municipale

- > Mettre en place la structure organisationnelle appropriée pour soutenir le développement de Mercier
- > Instaurer une organisation municipale basée sur la qualité du service à la clientèle
- > S'assurer d'une organisation efficiente et efficace en actualisant et bonifiant les politiques, règles et processus de contrôle
- > Bonifier l'ensemble des pratiques de gestion des ressources humaines
- > Assurer des communications régulières et transparentes au sein de l'administration municipale
- > Disposer des outils informatiques nécessaires à une bonne gestion

2. Un développement économique à même de garantir l'enrichissement collectif et l'amélioration des services à la population

- > Soutenir le développement du corridor de l'autoroute 30 à l'intersection de la 138
- > Optimiser l'utilisation des terrains et bâtiments appartenant à la Ville
- > Soutenir le maintien et le développement du tissu commercial dans le cœur villageois
- > Planifier le développement et la revitalisation dans un objectif de mieux-vivre de la collectivité
- > Soutenir les initiatives qui visent à définir et mettre en œuvre une stratégie de développement économique

4. La gestion environnementale du territoire de l'esker de Mercier (coteau Sainte-Marguerite) dans un contexte de développement durable

- > S'assurer que soit mis en place des moyens de contrôle et de réglementation efficaces afin d'éviter l'ajout de contaminant dans l'environnement
- > S'assurer de la mise en place de moyens et ressources nécessaires afin d'éviter toute dispersion de la contamination dans la région
- > S'assurer de disposer des moyens et ressources nécessaires pour qu'un jour des solutions définitives soient trouvées et appliquées en lien avec la contamination des lagunes de Mercier ou toutes autres situations problématiques pouvant se trouver sur le territoire de la ville